CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2024

PARTICULIERS

VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

Crédit Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au cœur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables à compter du 1er juillet 2024. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence et consultable sur **www.cmocean.fr.**

Avec plus de 1 481 Collaborateurs, 1 318 élus et 178 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Votre Conseiller s'engage pour vous !

Une réponse sous 24h

Un rendez-vous sous 5 jours

Des outils pour vous faciliter la banque

Un échange par an

Des solutions qui servent vos seuls intérêts

Des conseils d'experts

Selon les modalités prévues dans nos Conditions Générales, l'absence de contestation de votre part, avant la date d'application, vaut acceptation des modifications proposées. Si vous les refusez, vous pouvez résilier la convention et clôturer vos contrats sans frais avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications.

Prix TTC applicables à compter du 01-07-2024 (modifiables avec préavis de 2 mois). À tout moment, nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site Internet www.cmocean.fr et dans nos Agences.

LÉGENDE

☑ Ce pictogramme signifie que le produit ou service est gratuit, réduit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de notre offre groupée, Eurocompte.

☺ Ce pictogramme identifie les produits et services qui facilitent la gestion de votre budget.

S O M M A I R E

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 6

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

- Ouverture, transformation, clôture 7
- Relevés de compte 7
- Tenue de compte 7
- Services en Agence 7

BANQUE À DISTANCE 8

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Cartes 8
- Virements 11
- Prélèvements / TIP 12
- Chèques 12

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Eurocompte 13
- Eurocompte Duo's 14
- Connect 14
- Cap Transat 14
- Services Bancaires de Base (SBB) 14
- Crédit Mutuel Facil'Accès 14
- Prestations de base 14

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

- Commission d'intervention 15
- Opérations particulières 15
- Incidents de paiement 16
- Plafonnements spécifiques 16

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Découvert en compte 17
- Crédits à la consommation 17
- Crédits immobiliers 17
- Engagement par signature (Cautions bancaires) 17
- Autres prestations liées à l'ensemble des crédits 17
- Garantie sur crédits 17

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- Épargne bancaire 18
- Placements financiers 18
- Bilan patrimonial 19

OFFRE IMMOBILIÈRE 19

OFFRE PARTENAIRE IMMOBILIER 19

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE 20

SUCCESSION 20

OFFRE AUTOMOBILE 20

OFFRE TÉLÉPÉAGE 20

TÉLÉPHONIE ET BOX 20

SPÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS

- Offres groupées de services 21
- Connect Origine 21
- Eurocompte Jeune 22
- Tenue de compte pour les moins de 18 ans 23
- Banque à distance pour les moins de 26 ans 23
- Moyens de paiement 23
- Irrégularités et incidents pour les moins de 26 ans 23
- Découvert en compte pour les moins de 26 ans 23
- Crédits à la consommation pour les moins de 26 ans 23

RÉSOUDRE UN LITIGE 24

GÉREZ VOS COMPTES EN TOUTE AUTONOMIE SUR L'APPLI OU SUR LE WEB !

Depuis notre site Internet ou notre application, profitez de tous les services de votre banque !

Accessible depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette, votre accès de banque à distance vous offre :

DES SERVICES AU QUOTIDIEN

- Effectuez vos opérations courantes : consultation et gestion de vos comptes, virements, opposition carte ou chéquier, modification de votre plafond carte…
- Prenez contact avec votre Conseiller grâce à la messagerie sécurisée et accédez directement à son agenda pour prendre rendez-vous.

Même à distance, gardez le contact grâce au rendez-vous vidéo.

- Sécurisez vos opérations : activation/désactivation des paiements Internet, achat en ligne via Payweb Card (carte de paiement virtuelle).

UNE GESTION EN TOUTE AUTONOMIE

- **Déclarez** et suivez vos sinistres auto (e-constat sur smartphone) et habitation.
- **Simulez :** crédit[1], épargne, assurance.
- **Obtenez** un devis assurance (habitation, auto...).
- **Souscrivez en ligne.**
- **Simulez et visualisez** vos remboursements de santé.
- **Transmettez vos justificatifs** de frais de santé grâce à l'application : photographiez et envoyez-les, afin de vous faire rembourser.
- **Téléchargez vos documents utiles** : vos attestations assurances scolaires ou responsabilité civile, votre carte de tiers payant santé…

Et bien plus encore !
Téléchargez l'application et retrouvez les principales fonctionnalités de votre accès de banque à distance.

(1) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

COMMENT TRANSFÉRER VOS COMPTES AU CRÉDIT MUTUEL ?

Avec **Transfert Facile Crédit Mutuel**, vous profitez du service de mobilité bancaire automatisé et gratuit[1]. Vous nous confiez les démarches nécessaires au changement de vos domiciliations bancaires vers votre nouveau compte : au Crédit Mutuel, on s'occupe de tout !

Bon à savoir : Vous pouvez aussi tout gérer en ligne !

(1) Conformément à la réglementation.

PAIEMENT CARTE ET RETRAIT À L'ÉTRANGER

Avec votre carte internationale*, tous vos paiements ou retraits à l'étranger sont **GRATUITS**[2], quel que soit le pays.

*Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard ou Visa Infinite.

(2) Hors frais applicables par la banque étrangère.

CRÉDIT MUTUEL PAY - PAYLIB

Téléchargez l'application Crédit Mutuel Pay, et retrouvez les fonctionnalités suivantes :

- Paiements sans contact avec votre smartphone
- Paiements entre amis dont virement instantané Paylib

Crédit Mutuel Pay — paylib

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services Eurocompte (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct Basis (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	**GRATUIT** (Hors du coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (TOP Infos)(1)	1,70 € par mois (permettant de recevoir 10 alertes par mois)
Soit, pour information :	20,40 € par an (0,25 € par alerte supplémentaire)
Tenue de compte(2)	1,60 € par mois
Soit pour information :	19,20 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	46,40 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	46,40 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	37,10 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro* à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Non facturé
Cotisation à une offre d'assurance, perte ou vol des moyens de paiement (SECUR 24/24)	24,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA* occasionnel)	
• En Agence, vers un compte domicilié au Crédit Mutuel Océan	**GRATUIT**
• En Agence, vers un compte domicilié dans une autre banque	3,80 € par virement
• Par Internet	**GRATUIT** avec RIB ou BIC / IBAN correct
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA*)	**GRATUIT**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*)	**GRATUIT**
Commission d'intervention (avec un plafond de 80 € par mois)	8,00 € par opération

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(2) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : 2,60€ par mois, soit pour information 31,20€ par an.

* cf. carte page 10 de la présente convention

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site Internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou sur un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT (1)
Frais de clôture de compte	GRATUIT (1)
Désolidarisation de compte joint	30,00 €
Service d'aide à la mobilité bancaire : Transfert Facile	GRATUIT (1)
Services Bancaires de Base (SBB) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5-1 du Code Monétaire et Financier.	GRATUIT (1)

RELEVÉS DE COMPTE		
Envoi de relevés de compte	Internet	Postal
• 1er relevé du mois	GRATUIT (1)	
• par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	GRATUIT	1,20 €
Duplicata d'un relevé de compte	5,45 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF) • par ligne (min. de perception : 5,45 €)	0,02 €	
Relevé annuel des frais (2)	GRATUIT (1)	

TENUE DE COMPTE	
☑ Tenue de compte, par mois	1,60 € (3)
Délivrance de RIB	GRATUIT
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € (4)

SERVICES EN AGENCE	
Délivrance d'une attestation	7,32 €
Frais de recherche "Client inconnu à l'adresse"	30,00 €
Frais de recherche simple de documents (moins de 1 an)	10,30 €
Frais de recherche complexe de documents (selon origine et antériorité)	Devis préalable
Frais de location de coffre-fort (assurance 40 000,00 € comprise), selon volume	À partir de 85,40 € / an
Change manuel	
Achat et vente de devises	Commission incluse dans le cours

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

(3) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € par mois.

(4) Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les mineurs.

BANQUE À DISTANCE*

☺ Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct Basis permettant de gérer ses comptes depuis un smartphone ou un ordinateur[1] (consultation et opérations internes)	GRATUIT
☑ Abonnement au service de banque à distance ☺ CMUT Direct permettant de gérer ses comptes depuis un smartphone ou un ordinateur[1], par mois (dont opérations externes[2] et opérations de bourse, voir p.4)	2,70 €
☑ Abonnement offrant des alertes sur la situation du ☺ compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses), (TOP Infos) par mois[3]	1,70 €
• Alerte supplémentaire	0,25 €
Sécurisation renforcée de vos opérations[3]	
• Confirmation mobile	GRATUIT
• Licence DIGPASS (Authentification forte), par licence	29,00 €

* Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.
(1) Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.
(2) Opérations externes : opérations autres que celles effectuées entre vos comptes.
(3) Sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES	
Cotisation annuelle	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)	
☑ MasterCard[1], Visa Classic[1]	46,40 €
☑ @ccess MasterCard[1] / aKP LA[1]	52,30 €
☑ Gold MasterCard, Visa Premier	128,50 €
☑ World Elite MasterCard	295,00 €
☑ Visa Infinite	334,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	
☑ MasterCard On line[1]	37,10 €
Maestro ou MasterCard Vie Quotidienne (avec code, destinée aux majeurs protégés[2])	35,90 €
Fourniture d'une autre carte	
☑ Carte de retrait Cirrus[1]	31,30 €
Carte Vie Quotidienne (sans code, destinée aux majeurs protégés[2])	16,80 €
☑ Carte Plan 4 (associée au crédit renouvelable Plan 4)	9,80 €
Carte de retrait Livret Bleu, LDDS Fidélité	12,25 €

(1) Demi-tarif pour la deuxième carte sur un même compte.
(2) Exclusivement en présence d'organismes tutélaires et mandataires judiciaires à titre professionnel.

Paiement par carte (carte émise par la banque)

En France[1] et dans la zone EEE[2][3]	GRATUIT
Hors zone EEE[2]	2,00 € par paiement
Avec une carte Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard ou Visa Infinite	GRATUIT[3]

Retrait d'espèces par carte à un distributeur automatique de billets (DAB)

DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC	GRATUIT
DAB des autres banques en France[1], dans la zone EEE[2][3] et banque Desjardins au Canada	GRATUIT[4]
DAB des autres banques hors zone EEE[2]	6,00 €[4] par retrait
Avec une carte Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard ou Visa Infinite	GRATUIT[3][4]

BON À SAVOIR

Avec une carte Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard, Visa Infinite, les retraits et paiements sont gratuits dans tous les pays[4].

Service E-Retrait, retrait sans carte sur GAB Crédit-Mutuel CIC[5][6] (max. 2 par mois et 4 par an)	GRATUIT
Retrait Point Relais Crédit Mutuel Océan	GRATUIT

Gestion des cartes

Supplément pour cartes CERTIZEN[7], par an	12,00 €
Service Payweb Card[5] (numéros virtuels de carte de paiement)	GRATUIT
☑ Choix du visuel de la carte (pour chaque nouveau visuel et par an)	4,00 €
☑ Frais de refabrication d'une carte[8]	12,55 €
Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel, en urgence[9]	Nous consulter
Réédition d'un code confidentiel	6,35 €
Envoi d'une carte en recommandé avec AR	Frais postaux en vigueur
Crédit Mutuel Pay : L'application de paiement mobile (voir p.5)	GRATUIT

(1) France et Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane Française, Mayotte, Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Saint Pierre et Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin (partie française).

(2) EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican. Cf. page 10.

(3) Pour les opérations libellées en devise dans l'Espace Economique Européen, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cmocean.fr.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct et d'une carte bancaire éligible au service.

(6) Vous avez oublié votre carte bancaire et vous avez besoin de retirer des espèces ? Votre enfant ou un proche se trouve à court d'argent à l'autre bout de la France ? Le service E-retrait peut vous dépanner 24 heures sur 24. Avec ce service, un retrait sans carte est possible, soit par vous, soit par un proche, sur tous les GAB Crédit Mutuel ou CIC à partir d'un numéro à usage unique délivré sur CMUT Direct.

(7) Carte disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte).

(8) Gratuit suite mise en opposition pour motif Perte ou Vol.

(9) Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS

À titre indicatif, situation au 01-03-2024.

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).

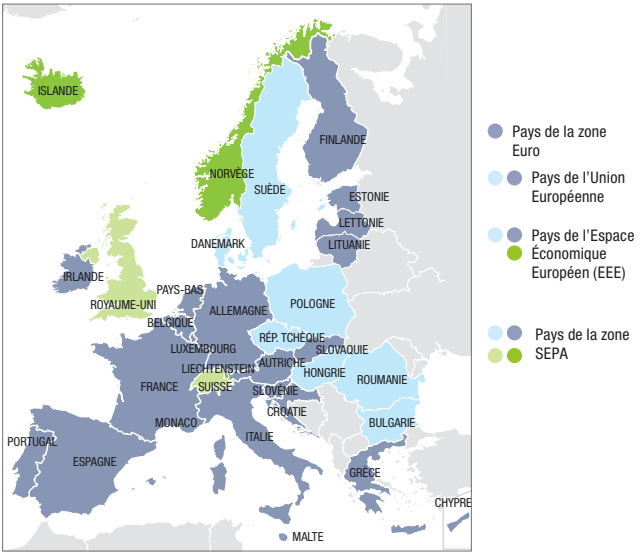

SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euros) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes: être libellé en euros, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option « SHA »), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive des Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE », tous les ordres émis et reçus avec option « BEN » (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou « OUR » (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option « SHARE » (1)(2)(3).

(1) Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

(2) Frais SHARE : voir les autres options renvoi (2) page 11.

(3) Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 8).

VIREMENTS

Virement (cas d'un virement SEPA [1] occasionnel)	Par Internet	En Agence
Émission d'un virement vers un compte domicilié au Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	
Émission d'un virement en euros vers la France	GRATUIT	3,80 €
Émission d'un virement en euros SEPA	GRATUIT	3,80 €
Réception d'un virement en euros SEPA	GRATUIT	
Autre virement occasionnel non SEPA [2]		
Émission d'un virement en euros non SEPA	18,10 € [3]	21,90 € [3]
Émission d'un virement en devises (autres que l'euro)	29,40 € [3]	33,20 € [3]
Réception d'un virement en euros non SEPA	13,80 €	
Réception d'un virement en devises (autres que l'euro)	25,10 € [3]	
Frais par virement instantané SEPA (vers la France ou zone SEPA)		
Émission d'un virement via CMUT Direct	GRATUIT	
Emission d'un virement via Paylib entre amis [4]	GRATUIT	
Réception d'un virement	GRATUIT	
Prestations annexes (frais supplémentaires)		
Frais correspondants : Dans le cas d'un virement en mode frais OUR (à la demande expresse du client), tous les frais sont à la charge de l'émetteur du virement (le client) : les frais du Crédit Mutuel Océan (cf. ci-dessus autre virement occasionnel non SEPA), de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant.	Frais réels	
Frais par virement occasionnel incomplet [5]	21,25 €	
Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire, par opération	8,15 €	
Virement permanent en euros		
Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	
Vers un compte domicilié autre banque		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	11,45 €
• Frais de modification d'un virement permanent	GRATUIT	7,80 €
• Frais par virement permanent	GRATUIT	

(1) Virements libellés en euros, à destination des pays de la zone SEPA permettant un traitement automatisé grâce au BIC-IBAN du bénéficiaire et effectués en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire).

(2) Frais «SHA» (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. «SHA» est l'option retenue par défaut. Frais «OUR» : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement (ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant). Frais «BEN» (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

(3) Tarif pour un virement compris entre 0 € et 50 000 €, effectué en frais partagés (SHARE). Autres virements ou dates de valeur, nous consulter en Agence.

(4) Disponible dans l'application de paiement mobile Crédit Mutuel Pay, plus d'information page 5.

(5) Les coordonnées bancaires sont absentes ou incorrectes.

PRÉLÈVEMENTS / TIP	
Prélèvement, frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Prélèvement, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT (1)
CHÈQUES	
Frais d'envoi de chéquier, courrier simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en courrier suivi ou en recommandé	Frais postaux en vigueur
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €
☑ Frais d'émission d'un chèque de banque	14,55 €
Frais d'émission d'un chèque certifié	31,70 €
Frais de recherche et d'édition d'une copie de chèque	7,58 € par chèque
Frais d'opposition par l'émetteur, en cas de perte ou de vol	
• D'un chèque	16,50 €
• D'un chéquier (ou d'une série de chèques)	33,00 €
Frais par chèque rejeté : voir partie irrégularités et incidents	
Remise de chèque en euros payable en France	GRATUIT
Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises* SBF (Sauf Bonne Fin) et CAE (Crédit Après Encaissement)	
Commission d'encaissement (min. 21,60 € - Max. 139,70 €)	0,10 %
+ Commission de change (min. 11,35 €)	0,05 %
+ Commission de dossier CAE	12,60 €
+ Frais éventuels du correspondant	Frais réels

* Date de valeur : nous consulter.

(1) Conformément à la réglementation.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE

Eurocompte est une offre de produits et de services comprenant :

- **Un compte chèques avec un chéquier*** (envoi simple)
- **Une carte de paiement internationale**
- **Une autorisation de découvert***
- **Un accès au service de banque à distance CMUT Direct**
- **Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail**

La cotisation mensuelle de cette offre de services est plus économique qu'une souscription de services à la carte. De plus, l'Eurocompte vous fait bénéficier d'avantages tarifaires et de services gratuits.

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

EUROCOMPTE

Liste des services ou avantages tarifaires inclus par défaut dans la cotisation mensuelle Eurocompte

Frais de tenue de compte	INCLUS
Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct	INCLUS
☺ TOP Infos (abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, 10 alertes incluses)	INCLUS
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois/an)	INCLUS
Frais d'émission d'un chèque de banque	INCLUS
Frais de mise en place ou modification autorisation de découvert à durée indéterminée	INCLUS
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs(1)	2,00 €

La cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Eurocompte (support dématérialisé (2)) varie en fonction du type de carte incluse dans cette offre :

Carte de retrait	
• Cirrus	5,28 €
Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	
• MasterCard On line	5,47 €
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)	
• MasterCard / Visa Classic	6,39 €
• @ccess MasterCard / aKP LA	6,82 €
• Gold MasterCard / Visa Premier	12,01 €
• World Elite MasterCard	24,81 €
• Visa Infinite	28,06 €

Profitez en option d'une 2nde carte à prix réduit dans votre Eurocompte (cotisation mensuelle)

Carte de retrait	
• Cirrus	1,21 €
Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	
• MasterCard On line	1,37 €
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)	
• MasterCard / Visa Classic	1,81 €
• @ccess MasterCard / aKP LA	2,00 €
• Gold MasterCard / Visa Premier	9,16 €
• World Elite MasterCard	21,96 €
• Visa Infinite	25,21 €

(1) Par trimestre ou par mois si arrêté mensuel, soit 50% de réduction. Non prélevé si le montant des intérêts calculés est inférieur à 0,50 €.
(2) Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +1,00 € par mois.

Des options vous permettent de personnaliser votre Eurocompte (cotisation mensuelle)

Sécur 24/24 : cotisation à une offre d'assurance Perte ou Vol des moyens de paiement	
• 1er assuré	1,80 €
• 2nd assuré	1,27 €
Protec' Epargne	2,50 €
Protection Juridique	4,60 €
☺ BUDGET + (alimentation automatique entre comptes, voir p.15 et p.18)	0,92 €
Assur Découvert, couverture de votre découvert en cas de décès, cotisation par emprunteur assuré	À partir de 0,67 €
Plan 4 (Carte associée au crédit renouvelable Plan 4), par carte	0,74 €
Choix du visuel de la carte (par carte)	0,33 €
EUROCOMPTE DUO'S (Permet de disposer d'un nouvel Eurocompte au sein du même foyer)	
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services	À partir de 2,90 €
CONNECT Offre à destination des prospects	
Un compte + une carte (1) + une appli	3,00 €
CAP TRANSAT	
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services destinés aux clients expatriés	À partir de 21,30 €

Services Bancaires de Base (SBB), imposés par la Banque de France

(Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virement SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois. Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par opération et à 20,00 €/mois.

GRATUIT

Crédit Mutuel Facil'Accès

Offre aux personnes en situation de fragilité financière

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique), le dépôt ou le retrait d'espèces aux guichets de la banque, des virements SEPA (au guichet ou à distance), dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, relevés d'identité bancaire et un changement d'adresse par an. Plafonnement spécifique des commissions d'intervention (à 4,00 € par opération et à 20,00 € par mois) et plafonnement spécifique des frais d'incident de paiement (cf. p.16).

1,00 €

Prestations de base

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L.312-1 II et D.312.5 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (au guichet ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE.

3,50 €

(1) Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique).

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION	
Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).	
Commission d'intervention, par opération (max. 80,00 € par mois)	8,00 €
Services Bancaires de Base (SBB)[1], ou personne en situation de fragilité financière[2]. Commission d'intervention, par opération (max. 20,00 €/mois)	4,00 €

Des commissions d'intervention sont prélevées lorsque votre compte est en situation d'anomalie : découvert non autorisé ou en dépassement d'autorisation en montant ou en durée.

> Astuces de gestion de compte

- **Optez pour un système d'alertes sur vos comptes.**
  Avec le service TOP Infos, vous êtes alerté par SMS ou par mail de la situation de votre compte. L'abonnement TOP Infos est un service gratuit dans l'Eurocompte (10 alertes incluses par mois).
- **Alimentez un compte automatiquement.**
  En cas de besoin (compte courant débiteur ou inférieur à un montant que vous déterminez), le service BUDGET+ prélève la somme nécessaire sur le compte d'épargne que vous avez choisi et la verse sur le compte courant débiteur (12,10 € par an ou 0,92 € par mois dans Eurocompte).

> Gestion de budget sur l'application et le site Internet

- Avec la fonctionnalité « **Gestion de Budget** », en un coup d'œil, vous pouvez distinguer l'évolution de vos revenus et de vos dépenses, et avoir une représentation plus claire de votre budget.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Frais par saisie-attribution	100,00 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 100,00 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,20 €[3]

(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(2) Détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès dans le cadre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.

(3) Tarif pour chaque lettre. Deux lettres facturées au maximum sur une période de 30 jours glissants.

INCIDENTS DE PAIEMENT	
Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,25 €
Présentation au paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	11,35 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [1]	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	20,00 € [1][2]
Services Bancaires de Base (SBB)[3] ou personne en situation de fragilité financière[4] :	
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	10,00 € [2]
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT

PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES	
Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte[5] pour les clients éligibles à l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès au titre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier	Plafonnement de 25,00 € / mois
Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte[5] pour les clients détenteurs de Crédit Mutuel Facil'Accès	Plafonnement de 20,00 € /mois et 200,00 € /an

(1) Plafond légal par opération rejetée. Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté. Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision sont gratuits en cas de représentation du même prélèvement.

(3) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(4) Détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès dans le cadre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.

(5) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT EN COMPTE	
☑ Frais de mise en place ou modification d'une autorisation de découvert à durée indéterminée donnant lieu à l'édition d'une offre de contrat de découvert	2,00 % (1), max. 56,70 €
Frais de mise en place d'un plan d'apurement ou d'une facilité de caisse	GRATUIT
Frais de mise en place d'un découvert provisoire	2,00 % (1), max. 56,70 €
Taux applicable aux dépassements	
Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêtés.	
☑ Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs par trimestre (2)(3)(4)	4,00 €
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	
Crédit amortissable	
• Frais de dossier en Agence (max. : 250,00 €)	1,00 % (1)
• Frais de dossier sur Internet (max. : 125,00 €)	0,50 % (1)
• Report échéance prêt «MODULCONSO»	20,40 €
• Modification durée, garanties, assurances (min. : 50,00 €)	0,50 % (5)
Crédit renouvelable Passeport Crédit	
• Mise en place	GRATUIT
• Frais d'utilisation en Agence (max. : 125,00 €)	0,50 % (6)
• Frais d'utilisation sur Internet (max. : 62,50 €)	0,25 % (6)
CRÉDITS IMMOBILIERS	
Frais d'avenant portant modification(s) sur la durée ou les garanties (7) (min. : 200,00 €)	À partir de 1,00 % (5)
Modulimmo : option modulation ou suspension dans le cadre des conditions contractuelles du prêt	GRATUIT
ENGAGEMENT PAR SIGNATURE (Cautions bancaires)	
Pour toute mise en place	Nous consulter
Commission de risque annuelle	
Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
AUTRES PRESTATIONS LIÉES À L'ENSEMBLE DES CRÉDITS	
Modification date d'échéance	8,35 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié dans la même caisse)	15,70 €
Frais de recherche et photocopie contrat de crédit	25,80 €
Décompte de prêt	28,10 € (8)
GARANTIES SUR CRÉDITS	
Constitution et gestion des actes	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée de garantie, selon la garantie	Nous consulter

(1) Du montant accordé.
(2) Ou par mois, si arrêté mensuel.
(3) Suite à l'utilisation de votre facilité de caisse et/ou votre découvert, ou d'un découvert non autorisé, minimum appliqué si le montant des intérêts calculés sur un trimestre (2) est supérieur à 0,50 € et inférieur à ce forfait.
(4) Non compris dans le TAEG selon la réglementation en vigueur.
(5) Sur capital restant dû.
(6) Du montant débloqué.
(7) Autres éléments modifiés : nous consulter.
(8) Sauf pour les crédits immobiliers dont l'offre a été émise à compter du 01-07-2016.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE	
Frais de tenue de compte d'épargne inactif, par an (au sens de l'article L312-9 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €(1)
☑ ☺ Budget + afin d'alimenter automatiquement (si le solde du compte le permet) vos comptes d'épargne bancaire ou à l'inverse votre compte courant (voir p.15), par an	12,10 €
Transfert de PEL, CEL ou PEP vers établissement hors Crédit Mutuel ou CIC, par compte	135,00 €
PLACEMENTS FINANCIERS	
FRAIS DE TRANSACTIONS	
Valeurs mobilières - Courtages*	
Ordres saisis via CMUT Direct(2)	
Bourses France + Belgique et Pays-Bas	
• Ordres inférieurs à 2 000 €	0,50 %
• Ordres supérieurs à 2 000 €(3) :	
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %
- du 11e au 20e ordre	0,35 %
- à partir du 21e ordre	0,25 %
Bourses étrangères(4)	0,50 %
• Minimum sur les comptes titres ordinaires	30,00 €
Ordres saisis par la banque	0,80 %
• Minimum sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext(4)	30,00 €
Autres titres financiers* (5)	
Organisme de Placement Collectif (6)	
Gestion pilotée	GRATUIT
Gestion libre	
• Souscription	
- monétaires	GRATUIT
- obligataires	0,25 %
- autres	0,50 %
• Rachat	GRATUIT
Autres instruments financiers	Nous consulter

* Pour les PEA et PEA-PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais visés dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020.

(1) Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les mineurs et pour les livrets réglementés.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct et hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(3) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(4) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

(5) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre Agence et sur www.cmocean.fr.

(6) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

CONVENTION DE COMPTE TITRES ET DE SERVICES[1]	
La convention de compte titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.	
• Frais semestriels sur l'encours[2]	0,125 %
- minimum[3]	7,50 €
- maximum	100,00 €
FRAIS DE GESTION DE PORTEFEUILLE	
Gestion pilotée titres, par semestre	0,675 %[4]
- minimum	15,00 €
Comptes et portefeuilles gérés : conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres	Nous consulter
TRANSFERT VERS ÉTABLISSEMENT HORS CRÉDIT MUTUEL ET CIC*	
• Par compte titres	150,00 €
• Par compte PEA ou PEA-PME	max. 150,00 €
- frais par ligne de titres cotés	15,00 €
- frais par ligne de titres non cotés	50,00 €

* Pour les PEA et PEA-PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais visés dans le décret n°2020-95 du 5 février 2020.

(1) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

(2) À l'exclusion des Parts Sociales B ou TCN (Titres de Créances Négociables) du Crédit Mutuel.

(3) À l'exclusion des comptes titres investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN du Crédit Mutuel.

(4) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation des avoirs gérés au 31/12 et au 30/06.

L'ensemble des tarifs applicables aux titres et à la bourse est présenté dans la fiche clarté "Tarification Titres et Bourse" disponible sur la page "Tarifs" de www.cmocean.fr ou auprès de votre Agence.

BILAN PATRIMONIAL	
Frais d'étude « Crédit Mutuel Patrimoine »	300,00 €

OFFRE IMMOBILIÈRE

Des conseils et des solutions immobilières assorties d'avantages fiscaux pour construire votre patrimoine immobilier (résidence principale, secondaire, locative).	Nous consulter

OFFRE PARTENAIRE IMMOBILIER

Mise en relation d'un client Crédit Mutuel Océan vendeur d'un bien immobilier avec des agences immobilières partenaires.	Nous consulter

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

☑ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement[1] (SECUR 24/24)	
• 1er assuré	24,00 €
• 2nd assuré	17,00 €
Assurance Appareils Nomades (mobile, tablette, ordinateur portable)	Nous consulter
☑ Protec' Epargne : doublement de votre épargne en cas de décès accidentel[1]	33,00 €
☑ Protection Juridique : défense de vos intérêts en cas de litige[1]	À partir de 82,62 €
☑ Assur Découvert : couverture de votre découvert en cas de décès[1]	À partir de 8,04 €
Plan Autonomie : rente mensuelle en cas de dépendance	Nous consulter
Plan Obsèques : préparez et anticipez sereinement vos obsèques	Nous consulter
Homiris : télésurveillance de votre domicile	À partir de 21,50 € / mois
Assurances Auto, Habitation, Santé, Personnes	Nous consulter

(1) Cotisation annuelle.

SUCCESSION

Perception de frais de dossier sur l'actif détenu[1][2]

• Inf. ou égal à 5 000 €	GRATUIT
• Au-delà de 5 000 € (min. 120,00 €, max. 990,00 €)	1,00 %
Forfait annuel de gestion d'un dossier de succession, au-delà d'un an	68,90 €[2][3]/ an
Assistance Démarche Décès : À vos côtés lors de la disparition d'un proche.	GRATUIT

(1) Base : valorisation des avoirs au jour du décès.
(2) Aucune perception pour les mineurs.
(3) Montant plafonné au maximum à 30,00 € par compte de dépôt inactif.

OFFRE AUTOMOBILE

La commande, le financement (LOA, LLD ou crédit), l'entretien et l'assurance de votre véhicule.	Nous consulter

OFFRE TÉLÉPÉAGE

Uniquement les mois où vous utilisez votre badge.	À partir de 1,70 € / mois

TÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour toute la famille.	Nous consulter

SPÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

CONNECT ORIGINE 10-17 ANS

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services CONNECT ORIGINE, support dématérialisé [1] :

- Un compte + une carte [2] + une appli + une assurance moyen de paiement — 2,00 € [3]

EUROCOMPTE JEUNE est une offre de produits et de services destinée aux jeunes de 18 à 27 ans inclus qui vous fait bénéficier de conditions avantageuses et de services gratuits.
Eurocompte Jeune, c'est :

- **Un compte chèques avec un chéquier** [4] (envoi simple)
- **Une carte de paiement internationale**
- **Un accès au service de banque à distance CMUT Direct**
- **Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses)**
- **Une autorisation de découvert** [4]
- **Gratuité des frais de dossier** Crédit renouvelable Passeport, Prêt Auto et Prêt Projets
- **Gratuité de tous vos retraits dans la zone EEE + 4 retraits par mois hors zone EEE** [5]
- **Gratuité de tous les paiements cartes, dans tous les pays**

(1) Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier: + 0,50 € par mois
(2) Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique).
(3) 6 mois gratuits la 1ère année.
(4) Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.
(5) Hors frais applicable par la banque étrangère.

EUROCOMPTE JEUNE	Étudiant (1)	Actif (2)
Cotisation mensuelle (selon carte) à l'offre groupée de services Eurocompte Jeune, support dématérialisé (3) :		
Carte de retrait		
• Cirrus	2,07 €	3,83 €
Carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• MasterCard On Line	2,18 €	3,93 €
Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)		
• MasterCard / MasterCard Jeune / Visa Classic	2,60 €	4,49 €
• @ccess MasterCard / aKP LA	2,89 €	4,82 €
• Gold MasterCard / Visa Premier	6,14 €	7,65 €

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Intérêts débiteurs sur 160,00 € de découvert pendant 7 jours	GRATUIT
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois/an)	GRATUIT
☺ TOP Infos (abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, 10 alertes incluses)	GRATUIT
Frais de dossier Crédit Conso pour Prêt Auto, Prêt Projet	GRATUIT
Frais d'utilisation Crédit renouvelable Passeport	GRATUIT
Avantages tarifaires pour une seconde carte et pour les produits suivants : Sécur 24/24, Protec' Epargne, Protection Juridique, BUDGET +, Assur Découvert.	Nous consulter

Avantages **Abroad** (avec votre carte internationale) :

Tous vos retraits d'espèces à un distributeur automatique dans la zone EEE (4)(5)(6) + 4 retraits mensuels hors zone EEE (4)(5)	GRATUIT
Tous vos paiements carte quel que soit le pays	GRATUIT (6)
Un virement par mois effectué à partir de CMUT Direct vers un compte étranger, en dehors de la zone SEPA en frais partagés (SHA)(4)(7)(8)	GRATUIT

À SAVOIR

Si vous détenez une carte **Gold ou Visa Premier**, tous vos paiements et retraits à l'étranger sont **GRATUITS** (6)(7). **Quel que soit le pays !**

(1) Sur présentation de la carte étudiant, certificat de scolarité ou carte nationale d'apprenti. (2) Non étudiant, non scolarisé et non apprenti. (3) Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,50 €/mois. (4) Cf. carte page 10 de la présente convention. (5) Hors frais applicables par la banque étrangère. (6) Pour les opérations libellées en devise dans l'Espace Economique Européen, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cmocean.fr. (7) Hors frais du correspondant. (8) En frais partagés (SHA) (cf. (2) page 11).

TENUE DE COMPTE pour les moins de 18 ans	
Frais de tenue de compte	GRATUIT
BANQUE À DISTANCE pour les moins de 26 ans	
Abonnement au service banque à distance CMUT Direct permettant de gérer ses comptes sur Internet (consultation, opérations internes, externes et opérations de bourse)	GRATUIT

MOYENS DE PAIEMENT	Moins de 18 ans	De 18 à 26 ans
Cotisation annuelle		
Fourniture autre carte		
Argent de Poche 11-17 ans (1)	15,00 €	
Livret Bleu, Livret VIP Junior (1)	GRATUIT	12,25 €
LDDS Fidélité	12,25 €	
Cirrus	15,65 €	31,30 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
MasterCard On Line	18,55 €	37,10 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)		
MasterCard / Visa Classic	-	46,40 €
@ccess MasterCard / aKP LA	-	52,30 €
Gold / Visa Premier	-	128,50 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS pour les moins de 26 ans	
Commission d'intervention, par opération (max. 80,00 € par mois)	4,00 €
DÉCOUVERT EN COMPTE pour les moins de 26 ans	
Mise en place ou modification	GRATUIT
CRÉDITS À LA CONSOMMATION pour les moins de 26 ans	
Prêt Études, Prêt Avance Caution Locative.	
• Frais de dossier	GRATUIT
Prêt Permis à 1 € par jour	
• Frais de dossier	GRATUIT

(1) Ce produit n'est plus commercialisé.

RÉSOUDRE UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, le Crédit Mutuel met à votre disposition des interlocuteurs privilégiés à contacter :

■ VOTRE CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL, EN PREMIER LIEU

Via le formulaire de réclamation en ligne, par e-mail, par courrier, ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face,...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

■ LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE, EN SECOND LIEU

- Via le Formulaire simplifié, en ligne sur www.cmocean.fr
- Par courrier : Service Relations Clientèle - Crédit Mutuel Océan 34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé).

■ LE MÉDIATEUR, en tout état de cause, deux mois après l'envoi* de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :

- via son site Internet www.lemediateur-creditmutuel.com
- ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel, 63, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin La Demi Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cmocean.fr et sur les conditions générales de Banque.

* Le cachet de la Poste faisant foi.

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :
• les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture ;
• les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez ;
• les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.
Vous pouvez la retrouver dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

DATES DE VALEUR

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr

www.cmocean.fr

Crédit Mutuel

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – ACM IARD SA, ACM Vie SA, MTRL, EPS, SERENIS ASSURANCES, MONDIAL ASSISTANCE - 34 rue Léandre Merlet BP 17 - 85001 La Roche sur Yon Cedex – Tél. 02 51 47 53 00 - Identifiant REP : FR233730_03JZTY.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de **Bouygues Telecom**. Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom [37-39, rue Boissière – 75116 PARIS – SA au capital de 929 207 595,48 € RCS PARIS 397 480 930] et Bouygues Telecom Business-Distribution [1, rue les Enfants du Paradis 92100 Boulogne Billancourt, France, SAS au capital de 175 175 € - RCS NANTERRE 421 713 892].

Paylib Services, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 539 615 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 522 048 032, dont le siège social est situé 71 boulevard National – 92250 La Garenne-Colombes.

Crédits photo : CM, Getty images - Mars 2024. Réf. 777106. MUCMOCPA.

Virginie PERRIER

Signature numérique de Virginie PERRIER
Date : 2024.03.01 12:15:10 +01'00'